

En page 2 :

LA DERNIÈRE INTERVIEW
DU GÉNÉRAL WRANGEL AVANT
SON DÉPART DE CRIMÉE

* M. HYMANS EST PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS *

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.627.

Pierre Lafitte, fondateur.

NE ET SEINE-ET-OISE : 20 cent.
Départements, Belgique, 6^e-Duché de Luxembourg, Provinces réunies occupées : 25 cent.
étranger : 30 cent. (Voir prix des abonnements, dernière page.)

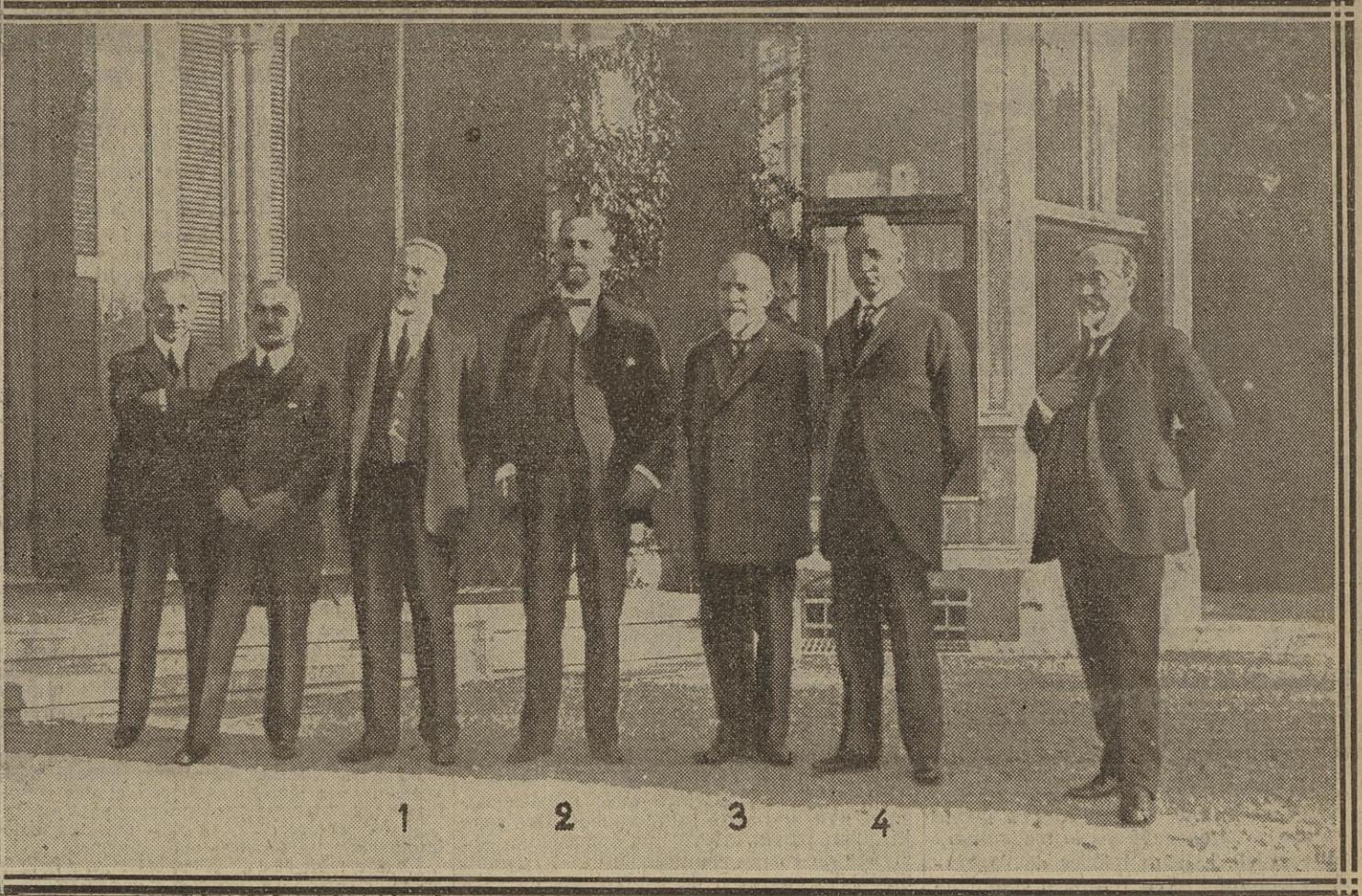
Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLEON
Tél. : Gut. 02-73 - 02-75 - 15.00 — Adr. Tél. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enguine, Paris.

MARDI
16
NOVEMBRE
1920

Les êtres modérés,
quel que soit leur
parti, sont utiles.

DROZ.

LES NÉGOCIATEURS DE L'ACCORD ITALO-YOUGO-SLAVE A SANTA-MARGHERITA

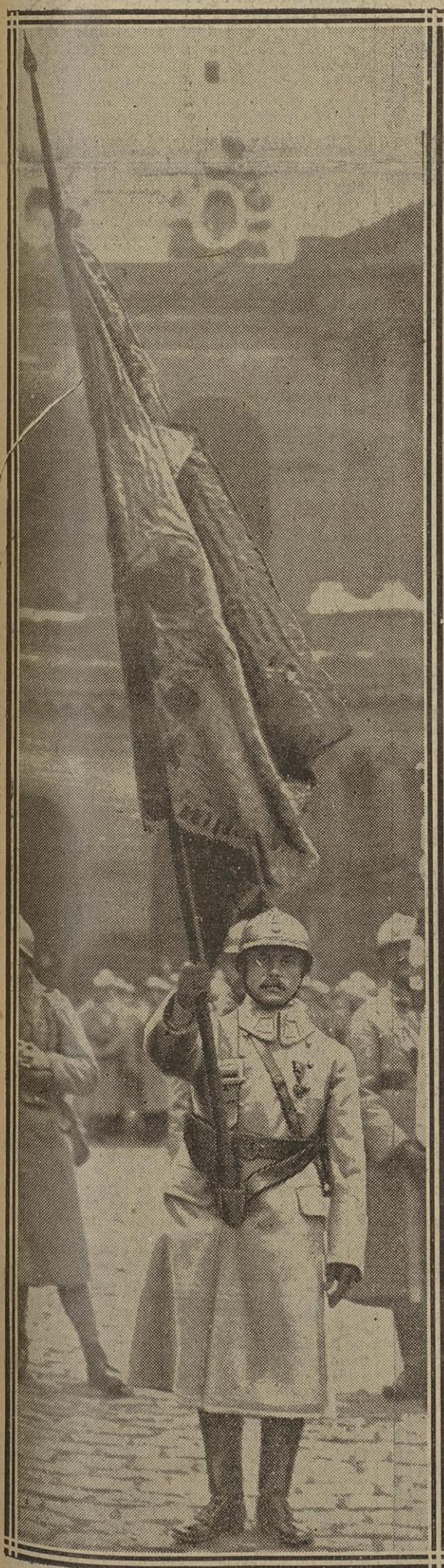


LA DÉLEGATION YOUNGO-SLAVE : A GAUCHE, MM. TRUMBITCH ET VESNITCH

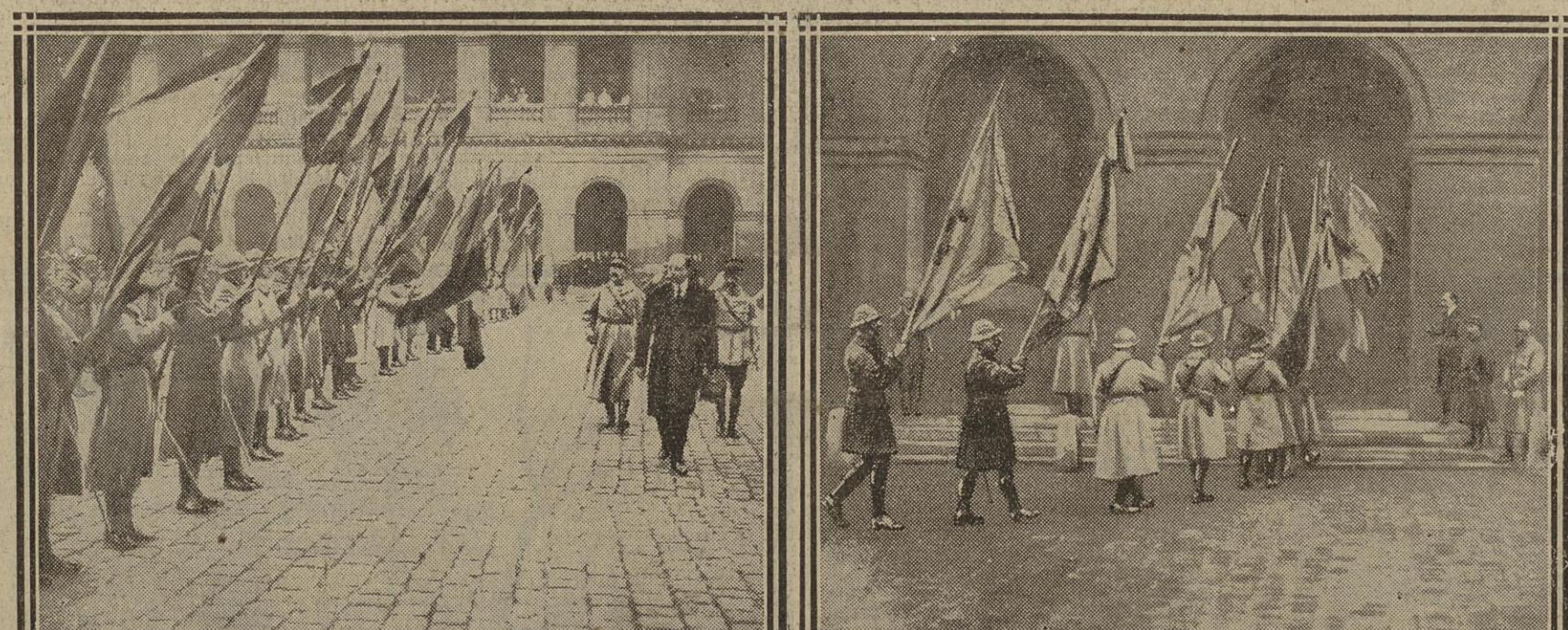
La nouvelle qu'un accord était enfin réalisé entre l'Italie et la Yougo-Slavie a produit une impression d'autant plus agréable qu'il est survenu au moment où une nouvelle crise semblait devoir préluder à la rupture des négociations. C'est à Santa-Margherita qu'a été réglé le problème de l'Adriatique à la suite

M. BONOMI (1), LE COMTE SFORZA (2), M. VESNITCH (3), M. TRUMBITCH (4) des séances tenues dans la nuit du 9 au 10 novembre. L'Italie était représentée par le comte Sforza, ministre des Affaires étrangères, et M. Bonomi, ministre de la Guerre ; la Yougo-Slavie, par M. Vesnitch, président du Conseil, ancien ambassadeur à Paris, et M. Trumbitch, ministre des Affaires étrangères.

LES DRAPEAUX RESTITUÉS PAR L'ALLEMAGNE SONT ENTRÉS HIER AUX INVALIDES



LES DRAPEAUX MASSÉS DANS LA COUR DES INVALIDES, AVANT LA REVUE



UN DRAPEAU DE L'ARMÉE
DE LA DÉFENSE NATIONALE

Hier après-midi, en présence de M. Reibel, sous-s secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, du général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, et du général Malleterre, gouverneur des Invalides, les drapeaux que l'Allemagne vient de nous restituer et que les Parisiens ont salués le 11 novembre ont été solennellement déposés aux Invalides. La plupart de ces emblèmes, dont quelques-uns seulement

M. REIBEL PASSE LES DRAPEAUX EN REVUE. — LES DRAPEAUX SONT PORTÉS AU MUSÉE DE L'ARMÉE

portent l'aigle au sommet de la hampe, ne sont pas des drapeaux des régiments de l'armée impériale, mais des drapeaux des armées de la Défense nationale. Ils étaient exposés au musée de l'Armée de Berlin, le Zeughaus. Treize d'entre eux ont vu le feu et nous ont été pris sur le champ de bataille. Les autres sont des drapeaux de pavillon provenant de mairies et de sociétés patriotiques. (Ph. Excelsior.)

PENDANT LA BATAILLE DE PEREKOP

LA DERNIÈRE INTERVIEW DU GÉNÉRAL WRANGEL

"MON ARMÉE EST SAIGNÉE A BLANC"

"J'ai donné des ordres, ajoute le général russe, pour protéger l'embarquement des blessés ainsi que celui des femmes et des enfants. Quand ces réfugiés auront quitté la Crimée, ils seront sans abri; je les place sous la protection du monde civilisé."



M^{me} WRANGEL ET SES ENFANTS

Le correspondant du Public Ledger, de Philadelphie, à Sébastopol, adresse à son journal, via Paris, la dépêche suivante qui paraît ce matin, aux Etats-Unis, en même temps que nous en publions la traduction :

Mercredi 10, à deux heures de l'après-midi, le général Pierre Wrangel, commandant en chef des armées russes et chef du gouvernement de la Russie du Sud, me fit savoir qu'il désirait me rencontrer à son quartier général, au palais de Sébastopol.

Réduit à l'impuissance, il n'en garde pas moins sa fierté dans l'infortune; il est aussi froid, aussi maître de lui-même qu'à ses jours de la victoire. Le dernier Russe qui combattra la tyrannie rouge a bien voulu faire les déclarations suivantes :

Pendant trois ans, les braves qui ont refusé de se courber sous le joug de la barbarie rouge ont lutté dans un combat inégal. Il y a sept mois, notre cause semblait complètement perdue. A ce moment, je mis à la tête de l'armée. Je lancais un appel à ceux qui gardaient encore espoir en leur patrie. Je les conjurai de m'aider dans ma tâche. Au cours de ces sept derniers mois, nous avons combattu, abandonnés par tous, contre un ennemi dix fois supérieur en nombre. L'armée a accompli des miracles de valeur; sans vétements, manquant du matériel de guerre nécessaire, elle n'a pas moins, pendant cette période, fait 87,000 prisonniers et capture 300 canons. Malgré les plus grandes difficultés, les hommes d'état qui se sont groupés autour de moi ont réussi à résoudre plusieurs problèmes sociaux très importants et à bien des regards nous avons réussi à permettre au peuple russe d'organiser sa vie sociale et politique suivant ses propres désirs.

Nous espérions alors que le monde civilisé reconnaîtrait la beauté de notre effort et comprendrait que nous luttons non pas seulement pour notre pays mais pour la civilisation tout entière. Malheureusement, le secours que nous attendions avec tant d'anxiété ne vint point.

La Pologne, que nous avions sauvée de l'extermination en affirant cinq armées rouges sur notre front, conclut la paix, et les grandes puissances observent sans intervenir la concentration des forces bolcheviks contre nous. Aujourd'hui nous sommes opposés les meilleures troupes rouges.

Cinq divisions contre vingt-huit

Mes cinq divisions, affaiblies par des pertes antérieures, sont attaquées par 28 divisions. Pour opposer à la menace de 25.000 cavaliers rouges je n'ai que 4.500 cavaliers. L'ennemi nous a attaqués sans cesse pendant les sept derniers jours; mon armée est saignée à blanc. Pour garder mes lignes, j'ai dû faire occuper les tranchées par des cosaques à pied. J'ai donné des ordres pour protéger l'embarquement de nos blessés, ainsi que celui des femmes et des enfants qui sont menacés de massacre par les rouges. Quand ces réfugiés auront quitté la Crimée ils seront sans abri. Je les place sous la protection du monde civilisé, et pour eux je fais appel à la loyauté et à l'humanité de toutes les nations pour que le peuple russe a, durant six ans, versé des flots de sang."

Magre et droit dans son uniforme noir de cosaque, Wrangel ressemble presque à un prêtre. Sans émotion apparente il prononce ces mots, mais tous ceux qui le connaissent pourraient deviner que son cœur est prêt à se briser.

Les navires prêts à transporter les réfugiés

Le soleil d'une belle journée automnale pénètre à flots dans la chambre dont les fenêtres ouvrent sur le port! De là, on voit des navires de guerre et des vaisseaux marchands de tous pays, assemblés pour transporter les misérables réfugiés, dont paraît Wrangel, jusqu'à une destination inconnue et les livrer à leur sort incertain. Les destroyers américains *Edwards* et *Overton*, sont, côté à côté, prêts à intervenir pour

protéger les citoyens américains en cas de besoin. Le cuirassé français *Waldeck-Rousseau*, attendu longtemps avec impatience, entre dans le port à toute vapeur. Des rues jusqu'au palais arrivent une symphonie fiévreuse de cornes d'automobiles, de piastres de chevaux, de nombreux de voitures, de camions, un bruit de pas, de piétinement et des échos de commandement.

Dès lors, part et confondront aux intentions de l'administration des Beaux-Arts à la Chambre des députés, dont l'adoption n'a pas été débattue, il conviendrait d'accepter le produit des nouvelles recettes au budget spécial de chaque des établissements intéressés qui, faute de dotations suffisantes, ne peuvent se développer normalement. Cette mesure est, d'ailleurs, conforme à la tendance de notre législation d'industrialiser les services publics. Les établissements susvisés, déjà en état de recevoir la participation financière, devraient recevoir l'autonomie financière, ce qui leur permettra d'avoir une fortune propre et d'en assurer la gestion.

Pour donner une idée de l'importance des recettes à prévoir, il suffit d'indiquer que le nombre des entrées dépasse deux cent mille par mois; celui des demandes d'autorisation de reproduire les œuvres s'accroît chaque jour. Les ressources ainsi escomptées permettent d'assurer la suppression progressive du budget de l'Etat des subventions diverses qui sont aujourd'hui allouées aux musées nationaux.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont perçus à l'entrée des musées et des monuments historiques dans nombre de pays étrangers, notamment en Italie, en

Angleterre et en Allemagne.

Il y a lieu de rappeler que ces droits sont per

5 HEURES
DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU MATIN

EN HELLADE

LES ÉLECTIONS GRECQUES
SEMBLENT DEVOIR DONNER
LA MAJORITÉ AUX PARTISANS
DE CONSTANTIN

Dans un communiqué officiel, le gouvernement reconnaît qu'il s'est trompé dans ses prévisions, et il annonce qu'il démissionnera dès que les résultats définitifs seront connus, sans attendre la réunion de la Chambre.

ATHÈNES, 15 novembre. — L'effet de la taxe sur les valeurs mobilières qui a été levée au profit des créances et intérêts annuels des créanciers et emprunteurs n'avait pas pu être étendue aux autres propriétés de valeurs et spécialement aux lois et primes de remboursement. Mais, comme ces lois et primes ne sont toujours que le moyen de la réduction du taux des intérêts, il était juste qu'ils fussent soumis au même régime que ces intérêts eux-mêmes. C'est pour combler cette lacune qu'a été ajouté l'article 5 de la loi du 21 juillet 1875 qui assujettit le montant des lois et des primes de remboursement à l'impôt de 4/0 sur le revenu des valeurs mobilières, impôt successivement porté, en ce qui concerne les lois, à 4/0 puis à 6/0.

Aussi, en rapport avec une question écrite par lequel M. Bouilleau-Bugeaud, député, demandait si les lois de valeurs à lots doivent être comprises dans la déclaration du revenu, le ministre a fait connaître (*Journal officiel* du 13 février 1916, page 1234) que « les lois de valeurs peuvent être considérées comme un gain exceptionnel, dont il y a lieu de faire état dans la déclaration du revenu de l'année au cours de laquelle ils sont échus aux bénéficiaires ».

Mais si, à la fin des lois de valeurs, l'article premier du décret du 17 janvier 1916, les tribunaux doivent indiquer distinctement les revenus provenant des valeurs et capitaux mobiliers, ainsi que disposition des lois ou décrets relatifs à l'établissement de l'impôt général sur le revenu n'assujettit expressément audit impôt qu'à la montant des lois de valeurs à lots.

Dans ces conditions, la question restera sujette à controverse, tant que les tribunaux administratifs ne l'auront pas réglée définitivement.

Armés de ce texte, les gagnants du million décideront s'ils doivent se défendre comme de beaux diables contre les exigences du fisc ou se laisser écorcher vifs. — MARCEL PAYS.

M. Defrance est agréé
comme ambassadeur
de France à Madrid

MADRID, 15 novembre. — Le roi a donné son agrément à la nomination de M. De France comme ambassadeur de France en Espagne.

La question du lait

ATHÈNES, 15 novembre. — Les nouveaux résultats des élections parvenues des provinces confirment le succès de l'opposition. Dans l'Attique, le succès de la liste venizéliste est compromis. L'élection de M. Venizelos même est encore incertaine et dépend des résultats du vote de l'armée, lesquels sont encore inconnus.

Selon les journaux venizélistes, le gouvernement posséderait toujours une majorité dans la prochaine Chambre. Au contraire, les organes de l'opposition assurent que les constantinistes obtiendraient 250 sièges sur un total de 368. Plusieurs ministres ne sont pas réélus.

L'ACCORD ITALO-YUGO-SLAVE

Une alliance défensive aurait été signée

BERLIN, 15 novembre. — On télégraphie de Belgrade au *Berliner Tageblatt*:

« On confirme dans les milieux parlementaires qu'en même temps que le traité consacrant l'entente au sujet de la question de l'Adriatique, la Yougo-Slavie et l'Italie ont signé une alliance défensive analogue à celle conclue avec la Tchécoslovaquie. »

On mandate de Rome que l'ambassadeur de France a rendu visite à M. Giolitti et au comte Stanga pour leur présenter les félicitations du gouvernement français à propos de l'heureuse issue des pourparlers entre les délégués italiens et yougo-slaves et la signature de l'accord. »

Le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères ont remercié en termes chaleureux.

Les troupes d'Annunzio occupent plusieurs localités à l'est de Fiume

FUMA, 13 novembre (Retardée en transmission). — Officiel. — Aujourd'hui, dans l'après-midi, les troupes de la Régence ont occupé la zone nord du territoire du *corpus separatum*, qui était tenue jusqu'à présent par les troupes de son propre territoire.

Le 12 novembre, à la suite de la nouvelle de la conclusion des accords de Rapallo, les conseils communaux de Veglia et de Arbe ont demandé au commandant d'Annunzio que ces deux îles soient annexées à la Régence.

Les troupes de Fiume ont occupé les points stratégiques des deux îles et des commissariats de la Régence ont été investis des pouvoirs civils. Les populations ont fait un accueil enthousiaste aux troupes et aux fonctionnaires.

La ratification de ces annexions sera soumise au prochain conseil des recteurs.

M. Mitterrand leur a assuré qu'il s'entendrait, sans délai, avec les ministres des Finances et des Régions libérées.

Un accord franco-italien

ROME, 15 novembre. — Aux termes de l'accord qui vient d'être conclu entre le gouvernement français et l'ambassadeur d'Italie à Paris, assisté de M. Michelis, commissaire général à l'émigration, la France s'engage à fournir à l'Italie, pour l'année 1921, 500.000 tonnes de phosphates, avec suppléments possibles.

L'Italie autorise, en échange, l'exportation en France de 60.000 tonnes de pyrites de Montecatini et l'envoi d'un certain nombre d'ouvriers italiens.

Le vote des femmes en Prusse

BERLIN, 15 novembre. — L'Assemblée prussienne a adopté une motion des socialistes majoritaires accordant aux femmes le droit d'écrire et d'être élues aux tribunaux professionnels et de commerce ainsi qu'aux conseils de prud'hommes.

La révolte de l'Irlande

La statistique des attentats

LOUNDS, 15 novembre. — Un document, distribué au Parlement, montre qu'il y a eu en Irlande, pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre : 3.670 attaques contre la propriété; 22 agressions contre les gardes-côtes; 2 contre les phares; 13 dans les bureaux du gouvernement et 325 incendies dans la surveillance; 54 agents de police, 12 soldats et 10 civils ont été tués; 101 agents de police et 54 soldats ont été blessés.

Manifestations contre l'Angleterre en Egypte

LOUNDS, 15 novembre. — Le général lord Allenby, qui est arrivé au Caire samedi, a eu, à la gare, une réception des plus cordiales. Plus tard, les étudiants ont manifesté contre lui dans le centre de la ville. Ils ont poussé des cris hostiles au sujet et à l'Angleterre. Des rassemblements ont été dispersés par la police et deux manifestants arrêtés.

LECONS par Correspondance
53, Rue de Rivoli PARIS
Commerce, Comptabilité, Sténographie, Langues, etc.
Préparation aux brevets et aux baccalauréats.LES PARFUMS GODET
MONDANITE CYCLAMEN FLEURI
1, Rue Garnier, NEUILLY-PARIS

LES BOLCHEVIKS EN CRIMÉE

LES ROUGES SONT ENTRÉS
DIMANCHE À SÉBASTOPOL

Le général Wrangel s'est embarqué sur un navire russe pour une destination inconnue.

On dément un blocus britannique de la mer Noire.

CONSTANTINOPLE, 15 novembre. — Sébastopol a été pris hier par les bolcheviks.

SÉBASTOPOL, 15 novembre. — Sébastopol a été évacué, la nuit dernière, en bon ordre. Wrangel est parti à bord d'un croiseur russe plein de soldats. Trois transports sont remplis de troupes évaluées à 20.000. Un autre est chargé de blessés. Leur destination est inconnue. Les destroyers *Humphreys*, *Whipple*, *Edwards* sont arrivés aujourd'hui avec des réfugiés. Le *Humphreys* transportait des centaines de blessés, qui étaient hospitalisés dans des ambulances françaises, ici; les deux autres transportaient exclusivement des femmes et des enfants. On rapporte que dix mille hommes évacuent Théodosie, dont les tribunaux doivent indiquer distinctement les revenus provenant des valeurs et capitaux mobiliers, ainsi que disposition des lois ou décrets relatifs à l'établissement de l'impôt général sur le revenu n'assujettit expressément audit impôt qu'à la montant des lois de valeurs à lots.

Dans ces conditions, la question restera sujette à controverse, tant que les tribunaux administratifs ne l'auront pas réglée définitivement.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

L'élection de M. Venizelos est incertaine

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

En province, la lutte se poursuit entre les deux partis. Les résultats du vote de l'armée au front ne sont pas encore connus. On les prévoit favorables au gouvernement.

Devant cet état de choses, le gouvernement a fait ce matin, à la presse, la communication suivante :

« Il paraît évident que le gouvernement s'est trompé dans ses prévisions, quoique les résultats définitifs des élections ne soient pas encore connus. Le gouvernement attend que tous ces résultats soient concentrés avant que, fidèle à ses principes constitutionnels, il remette le pouvoir devant la réunion de la Chambre à ceux que la volonté du peuple aura désignés. »

Le résultat définitif des élections n'est pas encore connu, mais, d'après le scrutin dérouillé dans l'Attique et la Bœtie, il apparaît que la liste gouvernementale est en minorité.

LE MONDE

BLOC-NOTES

LES COURS

S. A. R. le prince Nicolas de Roumanie assistait, hier, à un déjeuner donné en son honneur par le ministre de Roumanie à Londres.

CORPS DIPLOMATIQUE

S. Ex. M. Hugh Campbell Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, a donné, dimanche soir, un dîner en l'honneur de S. Exe, le comte de Derby, ambassadeur d'Angleterre.

S. Ex. le comte Bonix-Longare, ambassadeur d'Italie ; le maréchal Foch, le général Weygand et M. Jules Cambon étaient parmi les invités.

L'Union interalliée, présidée par M. le maréchal Foch, a tenu à l'école avec un éclat particulier S. Exe, l'ambassadeur d'Angleterre et la comtesse de Derby, ayant leur départ de l'ambassade.

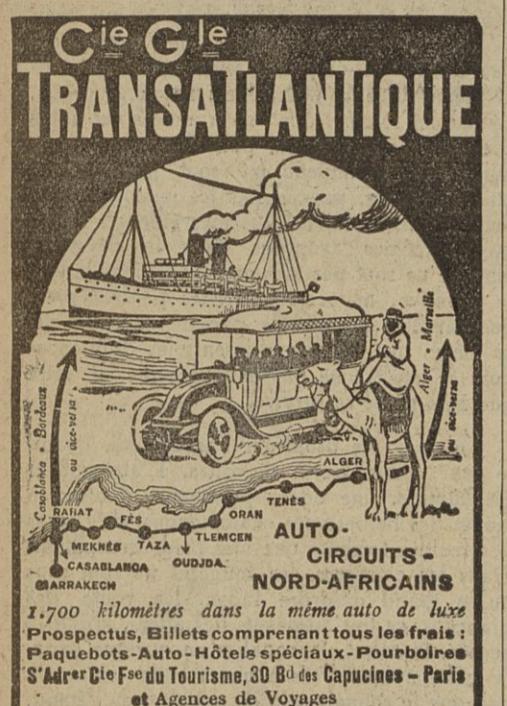
Un dîner leur était offert dans l'hôtel du Faubourg-Saint-Honoré, et les hôtes présents, qui comprenaient M. le président du Conseil et Mme Georges Leyzies, M. le maréchal et Mme la maréchale Foch, les ambassadeurs et les ambassadrices de l'Entente, ainsi que plusieurs membres du gouvernement et de nombreuses personnalités, ont témoigné à lord et lady Derby leurs sentiments de profonde sympathie et l'espérance qu'ils ont de les voir revenir souvent en France.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mme Marcellle Marret, fille de M. Charles Marret et de Mme, née Mantin, avec M. Léon-A. Touchard, fils de M. L. Touchard et de Mme, née Doobremier.

DEUILS

D'accord avec Mme Chaleil mère, arrivée hier matin, à Versailles, les obsèques de M. Chaleil ont été fixées à jeudi prochain, à 10 heures du matin. Une cérémonie religieuse sera célébrée à l'église Notre-Dame. Le cercueil sera ensuite transporté à la gare des Chantiers, où des discours seront prononcés. Puis le corps sera dirigé sur Montpellier, ou aura lieu l'inhumation.



EXCEPTIONNELLEMENT !!! et durant ce mois seulement
PARDÉSSUS d'HIVER double entièrement
RATINE Laine BLEU SUR MESURE et tout fait
RIBBY PARIS 16, Boul. Poissonnière

ÉTUDES CHEZ SOI

Avant de prendre une décision dont dépendra votre avenir sur l'avenir de vos enfants, renseignez-vous sur les programmes, sur les méthodes et sur la valeur des maîtres de l'Ecole Universelle par Correspondance de Paris, la plus importante du monde, en consultant l'une des brochures qu'elle vous adressera gratuitement sur demande.

Brochure N° 6010 : Baccalauréats, Classes secondaires complètes, Grandes Ecoles, Licences, Brevets, Classes primaires complètes, A. P. Professeurs, Carrières administratives.

Brochure N° 6035 : Carrières d'ingénieur, Sous-Ingénieur, Dessinateur dans toutes les branches de l'Industrie et dans l'Agriculture.

Brochure N° 6047 : Carrières Commerciales : Administrateur commercial, Chef de publicité, Représentant, Expert-Comptable, Comptable, Secrétaire commercial, Correspondancier, Sténodactylographie, Industrie hôtelière.

Ecole Universelle, 10, rue Chardin, Paris (16^e)

Nous rappelons à nos lecteurs que toute demande d'admission doit être accompagnée de la dernière bande d'abonnement et de 50 centimes pour tous frais. Il ne pourra être fait droit qu'aux demandes présentées dans les conditions ci-dessus.

615.-LIQUIDATION DES STOCKS- 19 bis, BOUL. DELESSERT, PARIS (16^e)
Téléphone : Passy 98-45
Vente n° 196, à Paris (Champ de Mars), de : 1 Tracteur (Latil) ; 44 Camions (Saurer, Berliet, Peugeot, Latil, de Dion) ; 27 Camionnettes (Delahaye, Unic, Panhard, Fiat) ; 3 Touristes (Lorraine, Brasier) ; 66 Lots de pièces détachées et articles divers pour automobiles.

Exposition au Champ de Mars, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 16 h., les jours ouvrables, du 20 novembre à 13 h. 30 et 27 novembre midi, jour de l'adjudication qui aura lieu conformément au règlement du 15 juillet.

Renseignements au Parc de vente, 70, Av. de la Bourdonnais, Paris. Tél. Saxe 76-57.

EXCELSIOR

étant lu par tous et partout

ses Petites Annonces économiques du Mercredi

qui vont, chaque semaine, chercher par toute la France ce que vous désirez sont certainement le plus rapide et le plus sûr agent de liaison entre L'OFFRE et LA DEMANDE

Les PETITES ANNONCES d'EXCELSIOR, le meilleur marché de tous les grands journaux, sont reçues à PARIS, 11, boulevard des Italiens (entrée particulière près l'Opéra-Comique). Mais si vous n'avez pas pu poster, ou si vous n'avez pas pu formuler ce-dessus, votre texte accompagné de son montant et d'un mandat, bon de poste ou timbre, et les ordres doivent nous parvenir le mardi avant midi au plus tard.

TARIF

Demandes d'emplois..... 3 francs la ligne
Gens de maison..... 3 francs la ligne
Offres d'emploi, Leçons, Pensées, etc. 5 francs la ligne

8 francs la ligne

En aucun cas, EXCELSIOR n'accepte de recevoir ni de transmettre la correspondance des "Petites Annonces". La poste refuse les adresses sous chiffres ou initiales en poste restante.

La ligne se compose de 36 lettres ou signes de ponctuation. Tout mot abrégé se termine obligatoirement par un point.

L'usage de la grande presse parisienne n'est pas de justifier les insertions parues en Petites Annonces. Pour recevoir le Numéro justificatif, ajouter 0 fr. 30 à la commande.

à découper et adresser au Service des Petites Annonces d'Excelsior, 11, boulevard des Italiens, PARIS

ORDRE D'INSERTION
à la rubrique.....
Pour paraître les mercredis.....
Texte.....

.....
Nom.....
Adresse.....

EXCELSIOR

BLOC-NOTES

Hughes et M. Blossom, enfin, assurent le plus grand succès à ce dîner dansant.

Tous les jours, thés-concerts ; entrée : 236, rue de Rivoli.

Automobilistes !

L'entretien a forfait de l'équipement électrique de votre voiture, tel que le pratique la Société Paris-Rhône, 23, avenue des Champs-Elysées, vous enlèvera tout souci.

LA CURIOSITE

L'hôtel Drouot présente maintenant l'aspect des jours de grande saison, et nombreux étaient, hier, les ventes intéressantes. A la salle 6, outre un joli tableau par Van Dael, adjugé 12.000 fr., et deux bonnes miniatures par Isabey, payées 7.000 fr., nous avons eu des prix élevés pour des plats en faïence hispano-mauresque, adjugés 10.600, 5.000, 9.000, 25.600, 12.100, 15.500 et 15.100 fr. (ce dernier avait été payé 4.000 fr. à la vente Spitzer.)

A la salle 5, dans une vente de séquelles, deux fauteuils Louis-XIV, convertis en point de Saint-Cyr, sont montés à 8.000 fr. M. Henri Baudoin a obtenu, avec la bibliothèque du comte de Béarn, le succès que nous avions prévu. L'Abécédaire chronologique de l'histoire de France, 2 volumes in-4^e (Paris 1762), a été payé 25.700 fr. Total, pour cette vacation seule, 137.690 fr. Toute cela ne ressemble guère à la suite des lettres de réintroduction qu'il a adressées à son personnel.

LES THÉÂTRES

LA GRÈVE DE L'OPÉRA

Les grévistes ont tenu, bien, leur réunion habituelle à la Bourse du travail.

M. Colomer a annoncé que des affiches exposant aux Parisiens les raisons de la grève de l'Opéra seront apposées dès ce matin sur les murs.

D'autre part, M. Rouché a avisé M. Paul Dubois, directeur des Beaux-Arts, que les rentrées se produisent en grand nombre à la suite des lettres de réintroduction qu'il a adressées à son personnel.

Théâtre Antoine. — Dernières représentations de la Branche morte, Kongsmark, l'œuvre de M. Pierre Benoit, sera donnée, le samedi 20 courant, en répétition générale, et le lundi 22, en première représentation.

Le jubilé Daynes-Grasset. — Au jubilé Daynes-Grasset, qui aura lieu vendredi, à la Gaîté, il y aura, en plus du programme déjà annoncé, un intermède auquel prendra part M. Sacha Guitry, qui lira lui-même une lettre qu'il a écrite à Mme Daynes-Grasset.

Théâtre Femina. — Nous recevons la liste suivante :

Mon cher ami,

Quelques journaux, dont Excelsior, ont dit que j'avais cédé mon théâtre à une direction russe. Je n'ai pas cédé, mais théâtre, et je suis toujours à ma disposition, encore le directeur. J'ai simplement donné l'hospitalité à deux de mes confrères russes, MM. Dalioff et Wavitch, de Moscou et Petrograd, qui à Paris, avec toute leur troupe, vont donner à Femina une série de représentations.

Bien cordialement à vous.

RICHMOND.

La santé de M. Isnardon. — M. Jacques Isnardon, dont la santé avait, un moment, inquiété les siens, vient de subir une heureuse intervention chirurgicale. Les nouvelles que nous recevons sont excellentes et, dans quelques jours, le distingué professeur reprendra son activité coutumière : ses cours, ses leçons et sa classe au Conservatoire. Tous ses amis comme tous ses élèves s'en réjouissent.

PETITES NOUVELLES

Mme Régine Flory et M. Defreyen sont engagés par MM. Trarieux et Bravard, directeurs de la Gaîté-Lyrique.

BRICHANTEAU.

LA SEMAINE A NIJE. — A l'Opéra de Nice, réouverture le 23 novembre.

À l'Opéra municipal (opéra-comique) : Thaïs, de Vincenzo Bellini. Tous avec Mme Violante Far, MM. Léon David et Vigneau. (comédie) : Aimé des femmes, le Voleur, Amoureuse, la Femme fatale, Au Palais de la Jetée-Promenade (opérette) : La Fille de Mme Angot, les Saltimbanques, la Mascotte, le Petit Duo.

ON SE BAT A MARIGNY

Devant le succès prodigieux que j'accueille la comédie de M. A. Machard, avec musique de M. V. Laney, jouée par la troupe enfantine du Théâtre Marigny, et en répétition générale, le 21 novembre, à 19 h. 30, par les Compagnons de l'Art, il est évident que l'idée de créer une autre compagnie, en si短时间内, pour répondre aux besoins qui assaillent la localité, la direction se trouve obligée de donner, au lieu d'une matinée par semaine, trois matinées qui auront lieu le jeudi, le samedi et le dimanche. On s'accueillera à cette étonnante comédie que traversent dans de brillantes évolutions d'invisibles clowns et d'autres attractions. Parce qu'on ne sait comment se déroulera la suite, il est juste de comparer, au moins, les deux compagnies, et sans doute il y a quelque chose comme ça qu'un Cyrano de Bergerac ! On s'écoûte, on s'ébroue jusqu'à vendredi aux portes du théâtre Marigny. On refusera du monde jeudi, samedi et dimanche en matinée.

LE THEATRE MOGADORE, situé en plein centre parisien, entre l'Opéra et la Trinité, donne tous les soirs, à 8 h. 15, et les dimanches et fêtes en matinée à 2 h. 30, Rip, la célèbre opérette de Robert Planquette, interprétée par une troupe de toute première qualité.

PORTÉE-SI-MARTIN. — Tous les soirs, jeudi et dimanche, l'appassionata, av. 1^e, les créateurs.

THEATRE EDOUARD-VII. — Je t'aime, dé Sacha Guitry, atteindra après-demain jeudi en matinée 50% de réduction, et réalisera toujours le maximum.

NOUVEL-AMBIGU. — Tous les soirs, jeudi, dimanche, les Conquérants, av. 1^e, les créateurs.

THEATRE EDOUARD-VII. — A 5 heures, première matinée de danse Anick Yan.

LA PIE QUI CHANTE

450, rue Montmartre

NOUVEAU SPECTACLE

1^{re} à 8 h. 45

MUSIDORA — LERNER

A. MARTINI — LUC-CYL

PARQUET

19h. 150... 282.50 283.
5.00 libér. 85.20 189.50 250.
4.00 1915 libér. 69.60 160. 150.
4.00 1918 libér. 69.25 183.75 204.
4.00 1919 non lib. 55.50 127.25 217.50

3.00... 55.00 110. 110.
3.12... 54.72 155.00 191.50.
3.12... 90.40 131. 131.
3.12... 486.50 484. 484.
3.12... 488.50 480. 480.
3.12... 535. 540. 540.
3.12... 512. 512. 512.
3.12... 228. 226. 226.
3.12... 410. 410. 410.
3.12... 21. 21. 21.
3.12... 218. 219.50 219.50.
3.12... 191. 191. 191.
3.12... 45. 45. 45.
3.12... 160.50 160.50 160.
3.12... 27. 27. 27.
3.12... 23.50 23.50 23.50.
3.12... 37.35 37.35 37.35.
3.12... 166.65 166.65 166.65.
3.12... 238. 238. 238.
3.12... 145. 145. 145.
3.12... 162. 162. 162.
3.12... 57. 57. 57.
3.12... 980. 980. 980.
3.12... 5249. 5249. 5249.
3.12... 982. 982. 982.
3.12... 107. 107. 107.
3.12... 124. 124. 124.
3.12... 140. 140. 140.
3.12... 123. 123. 123.
3.12... 161. 161. 161.
3.12... 493. 493. 493.
3.12... 12. 12. 12.
3.12... 270. 270. 270.
3.12... 237. 237. 237.
3.12... 229. 229. 229.
3.12... 237. 237. 237.
3.12... 228. 228. 228.

COEURS DES CHARGES

termes, 87 17.6%; Zinc, comptant, 36; termes, 37.7%;

cuivre, 50; termes, 50; fer, 50; zinc, 50;

laiton, 51.3%; cuivre, 51.6%;

cuivre, 52.5%; fer, 52.5%; zinc, 52.5%;

cuivre, 53.5%; fer, 53.5%; zinc, 53.5%;

cuivre, 54.5%; fer, 54.5%; zinc, 54.5%;

cuivre, 55.5%; fer, 55.5%; zinc, 55.5%;

cuivre, 56.5%; fer, 56.5%; zinc, 56.5%;

cuivre, 57.5%; fer, 5